

## CPER 2015-2020 : L'ÉTAT CONFIRME SON SOUTIEN AUX MISSIONS DE L'EPA DE SAINT-ETIENNE, A HAUTEUR DE 40 MILLIONS D'EUROS

Dans le cadre de la signature du CPER 2015-2020 (Contrat de Plan Etat-Région), le Premier Ministre Manuel Valls a reconfirmé le 11 mai 2015 la participation de l'Etat au financement de l'Établissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne, à hauteur de 40M€.

Les collectivités s'étant engagées à apporter le même montant, l'EPA de Saint-Etienne **bénéficiera d'une dotation totale de 80M€** afin de mener à bien son programme d'actions 2015-2020.

Le maintien de ce budget constitue un **satisfecit pour les opérations engagées au cours du précédent CPER** et va soutenir le programme d'actions défini pour la période 2015-2020.

L'ensemble des opérations menées depuis 2007 a, dans une conjoncture défavorable, permis d'insuffler une nouvelle dynamique économique, commerciale et résidentielle à la ville. Pour acter le changement d'image de ses quartiers, ces projets vont ainsi se poursuivre lors d'une seconde phase d'aménagement 2015-2020.

**Lors de la première phase de 2007-2014, l'EPA de Saint-Etienne a lancé quatre grandes opérations sur des secteurs stratégiques autour de l'hypercentre :**

1. L'aménagement du quartier créatif (enseignement supérieur, recherche, culture, innovation...) sur le site Manufacture-Plaine-Achille (Cité du Design, bâtiment de l'imprimerie, futur théâtre de la Comédie...);
2. La création d'un quartier d'affaires autour de la gare TGV de Châteaueux;
3. La requalification en profondeur du quartier Jacquard (espaces et équipements publics, logements...);
4. La conception ambitieuse d'une entrée de ville commerciale sur le site de Pont-de-l'Ane-Monthieu.

**Le renouveau constaté de Saint-Etienne, aujourd'hui irréversible, dépend également de la capacité d'engager, dès maintenant, de nouveaux projets structurants :**

- Redynamiser l'hypercentre ;
- Rénover le quartier Saint-Roch ;
- Accompagner le prolongement de la ligne T2 du tramway ;
- Développer le secteur de Châteaueux Nord.

*A l'essentiel : l'Établissement Public d'Aménagement de Saint-Étienne est un outil accélérateur du renouveau urbain stéphanois et de son attractivité territoriale. Sa double fonction d'aménageur et de développeur économique lui confère à la fois un rôle d'ensemblier et de maître d'ouvrage opérationnel des projets qu'il pilote.*  
[www.epase.fr](http://www.epase.fr)

**Pour Pascal Hornung, Président Directeur Général de l'EPA de Saint-Etienne :**

*« La signature de ce nouveau contrat de plan récompense le travail colossal mené à bien par les équipes de l'EPA et de la Ville de Saint-Etienne sur les 7 dernières années. Ce financement nous laisse entrevoir sereinement l'avenir du développement et le renouveau économique de la ville. Nous nous félicitons donc de cette décision prise par l'Etat qui conforte l'EPA de Saint-Etienne dans ses missions spécifiques en tant qu'aménageur du futur de Saint-Etienne. De nombreux projets pour l'amélioration du cadre de vie stéphanois vont désormais pouvoir rentrer dans une phase concrète d'activation. »*

### CONTACTS PRESSE

EPA de Saint-Étienne - Odile Marcoult - 04 77 34 48 06 - [odile.marcoult@epase.fr](mailto:odile.marcoult@epase.fr)

Agence Corp&co - Adrien Chauvet / Jean-Pierre Gauthier - 01 42 81 42 87 - [epase@corpandco.com](mailto:epase@corpandco.com)